Le procès d'Abbott : soutenez Act Up-Paris

- VIH/Sida - Accès aux ARV et aux soins -

La firme pharmaceutique Abbott a décidé de porter plainte contre l'association de malades Act Up-Paris après l'action lancée contre elle le 26 avril dernier. Une audience de plaidoirie aura lieu le 26 octobre prochain. D'ici là, nous préparons notre défense mais nous savons déjà qu'une mobilisation de tous et de toutes est primordiale. Si nous avons reçu de très nombreux soutiens, et non des moindres, une large mobilisation est nécessaire.

Nous vous proposons dès à présent de nous soutenir en envoyant un courrier au PDG d'Abbott, Miles Whites. Cette lettre-type, en français et en anglais peut vous servir si vous souhaitez vous mobiliser contre les agissements d'Abbott, libre à vous d'aménager ce courrier. Merci de mettre une copie de ce courrier à l'adresse internet suivante : "nordsud arobase actupparis point org"

À l'attention de Miles White PDG du laboratoire Abbott miles.white abbott.com

Monsieur,

Nous vous écrivons ce jour cette lettre afin de vous signifier clairement notre soutien à l'association de malades Act Up-Paris, qui doit faire face aux poursuites judiciaires que vous avez engagées contre elle.

Vous reprochez à cette association une action, l'appel au blocage de votre site internet. Vous ne vous êtes pas contenté d'une action civile, vous avez entamé une procédure au pénal, ce qui signifie que l'association peut être dissoute, payer une amende de plusieurs dizaines de milliers d'euros, des frais judiciaires, etc. Votre plainte est très clairement une tentative de faire taire Act Up-Paris et au-delà de cette association, d'intimider celles et ceux qui pourraient émettre des critiques contre les agissements d'Abbott.

Vous avez décidé de priver les malades de Thaïlande de vos innovations thérapeutiques. La décision que vous avez prise, unilatéralement, ne peut faire l'objet d'aucun recours légal. L'OMS, de nombreux médecins, des ONGs les plus diverses vous ont appelé à revoir votre position. En France, le Ministre des Affaires étrangères a soutenu la décision de la Thaïlande d'émettre des licences obligatoires. Enfin et surtout, les malades de Thaïlande, premier-es concerné-es, vous ont demandé de revenir sur cette décision, et ont appelé la communauté internationale à manifester leur solidarité. C'est à cet appel qu'Act Up Paris a répondu par l'action que vous cherchez à faire condamner.

Malgré tout cela, vous n'avez pas daigné revenir sur votre décision alors que les malades de Thaïlande peuvent en mourir. Vous refusez le moindre compromis sur votre décision, et vous entendez faire taire les personnes qui cherchent à faire valoir, face à vos intérêts exclusivement financiers, les impératifs de santé publique et la priorité à accorder aux vies des personnes.

Parce que nous considérons que l'industrie pharmaceutique seule ne peut pas imposer sa politique sanitaire aux Etats et aux malades, parce que nous pensons que la surveillance et la dénonciation de vos politiques commerciales, lorsque ces dernières mettent en danger la vie de millions de malades, sont indispensables, nous vous demandons de retirer votre plainte contre Act Up-Paris.

Quelle que soit votre décision à cet égard, nous ne nous laisserons pas intimider et nous continuerons de tout faire pour que vous reveniez sur votre décision de priver les malades de Thaïlande de médicaments vitaux.

[votre signature]

To the attention of Mr. Miles White CEO Abbott miles.white abbott.com

Dear Sir,

We are writing you to state our support for Act Up-Paris, which is currently facing a lawsuit filed by Abbott. The lawsuit seeks damages from Act-Up Paris resulting from their call to temporarily shut down your website. We are astonished that, not content with filing a civil suit, you also decided to initiate criminal proceedings against this small NGO. The legal actions initiated by Abbott could mean the death of the organization due to potential fines and legal costs exceeding tens of thousands of euros. Your actions are clearly an attempt to silence Act Up-Paris as well as intimidate organizations which may publicly object to Abbott's actions in Thailand.

Despite the fact that the compulsory licenses were issued by the Thai government in accordance with the flexibilities afforded to national governments under the TRIPS Agreement, Abbott decided to deprive HIV patients in Thailand of your treatments. While this unilateral decision cannot be legally challenged, the WHO, numerous doctors, and a multitude of NGOs have called upon you to reexamine your position. The French government has publicly supported the Thai government's decision to issue compulsory drug licenses. People living with HIV in Thailand have asked you to reverse your decision and called upon the international community to show their solidarity. Act Up- Paris responded to their call with the action that you seek to punish.

Despite pleas from the international community, you have not deigned to review your position while people living with HIV in Thailand are dying because of it. Your company refuses any compromise, seeking to silence the people who are trying to uphold the public health interest and the value of human life in the face of Abbott's narrow financial interests.

Because we believe that the pharmaceutical industry should not be allowed to impose its policies on national governments and the lives of its most vulnerable citizens, and because we believe that monitoring and criticism of your policies - especially when they risk the lives of millions of people living with HIV - are indispensable, we ask you to drop your legal action against Act Up-Paris.

Regardless of your decision about the charges against Act Up-Paris, we will not be intimidated and will continue to do everything in our power to convince Abbott to reverse your decision to deprive the HIV/AIDS patients of Thailand of life-saving medication.

Sincerely,